

**DOSSIER DE CANDIDATURE
DISPOSITIF D'INITIATION AUX METIERS EN ALTERNANCE
(DIMA)**

21-1

Année scolaire 2018-2019

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

NOM :

PRÉNOM :

CONSTITUTION DU DOSSIER

- 1. Les représentants légaux** adressent au chef d'établissement une demande de DIMA pour l'élève, qui reste scolarisé dans son établissement d'origine.
- 2. Le chef d'établissement** transmet, après avis favorable du CFA, le dossier de candidature à la D.S.D.E.N concernée :

DSDEN Seine-et-Marne 20 quai Hippolyte Rossignol 77000 Melun ce.77divel@ac-creteil.fr	DSDEN Seine-Saint-Denis 8 rue Claude Bernard 93008 Bobigny cedex ce.93ien-io@ac-creteil.fr	DSDEN Val-de-Marne Immeuble Saint Simon 68 avenue du Général de Gaulle 94011 Créteil cedex ce.94desec@ac-creteil.fr
---	--	--
- 3. L'IA-DASEN** prend la décision d'admission de l'élève dans le dispositif DIMA.
- 4. Le directeur du CFA/UFA** inscrit l'élève.

A LIRE ATTENTIVEMENT PAR L'ÉLÈVE ET SES REPRÉSENTANTS LEGAUX

L'élève qui obtient un avis favorable d'admission en DIMA du directeur du CFA/UFA n'est inscrit **qu'après décision favorable de l'IA-DASEN**. Une convention est alors signée entre l'établissement d'origine, le CFA/UFA, l'enseignant référent, l'élève et ses représentants légaux.

Votre enfant **doit avoir 15 ans révolus** à l'entrée au « Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance ».

Cette formation se caractérise par une scolarité avec des périodes en entreprise permettant à l'élève de découvrir un ou plusieurs métiers par des stages d'initiation ou d'application en milieu professionnel. Votre enfant n'a donc pas à signer de contrat avec une entreprise. Vous devez participer à la recherche des lieux de stage en collaboration avec le CFA/UFA.

Les élèves bénéficient de la totalité des congés scolaires et ne peuvent effectuer leurs stages le dimanche ou lors de jours fériés. En cas d'accident en dehors des plages horaires réglementaires, la responsabilité du chef d'entreprise est engagée.

Pour la durée de cette formation, l'élève, sous statut scolaire, reste inscrit dans son établissement d'origine et est placé sous l'autorité du directeur du CFA/UFA.

Si l'élève souhaite, en accord avec ses représentants légaux, interrompre sa scolarité dans le dispositif, il retourne dans son établissement. Le CFA/UFA doit, au préalable, informer l'établissement de rattachement du retour d'un élève au cours de la formation.

Au vu du bilan pédagogique et de son projet de formation, à l'issue du DIMA, votre enfant a la possibilité de :

- suivre une formation dans un CFA/UFA, sous réserve de signer un contrat d'apprentissage,
- suivre une formation dans un lycée,
- ou poursuivre une formation selon d'autres modalités.

IDENTITÉ DU CANDIDAT

A remplir par les représentants légaux

Nom : Prénom :
Né(e) le :/...../..... Sexe : F M
Nom de l'établissement fréquenté en 2017/2018 :
Classe en 2017/2018 :
CFA/UFA demandé :

Représentant légal 1

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone :
Mél :
Fait à : Le :/...../.....
Signature :

Représentant légal 2

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone :
Mél :
Fait à : Le :/...../.....
Signature :

MOTIVATION ET PROJET DE L'ÉLÈVE

A compléter par l'élève et ses représentants légaux

Pouvez-vous expliquer, en quelques mots, pourquoi vous souhaitez intégrer un DIMA ?.....

Quels champs professionnels souhaitez-vous découvrir pendant votre DIMA ?.....

AVIS DE L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE

Par rapport à l'orientation en DIMA envisagée par l'élève et ses représentants légaux, quel est aujourd'hui l'avis de l'équipe éducative ?

Favorable

Réservé

Défavorable

Avis de l'équipe éducative fondé sur la motivation de l'élève, sa maturité, ses résultats scolaires et sur sa capacité à poursuivre l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture par cette formation :

AVIS DU PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (Psy-EN)

Par rapport à l'orientation en DIMA envisagée par l'élève et ses représentants légaux, quel est aujourd'hui l'avis du Psy-EN ?

Favorable

Réservé

Défavorable

COORDONNÉES DU RÉFÉRENT ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE

A remplir par l'établissement scolaire

Nom du référent:
Fonction :
Téléphone : Mél :
Fait à : Signature du chef d'établissement :
Le :/...../.....

Cachet de l'établissement

DIRECTEUR DU CFA/UFA D'ACCUEIL : AVIS POUR ADMISSION EN DIMA

A remplir par le CFA d'accueil et retourner une copie à l'établissement d'origine

Nom du CFA/UFA :
Adresse :
Téléphone : Mél :
Nom et fonction du responsable de la formation de l'élève dans le CFA :
Téléphone : Mél :

LE DIRECTEUR DU CFA/UFA D'ACCUEIL :

est en mesure d'admettre l'élève en DIMA, à compter du :/...../.....
 n'est pas en mesure d'admettre l'élève en DIMA, pour le motif suivant :

Fait à : Signature du directeur du CFA/UFA :
Le :/...../.....

Cachet du CFA/UFA

IA-DASEN : DÉCISION D'AUTORISATION D'ENTRÉE EN DIMA

Avis Favorable

Avis défavorable*

*Pour le motif suivant :
.....
.....

Fait à : Signature de l'IA-DASEN :
Le :/...../.....